

MAIRIE INFOS

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE LA MAIRIE DE CHAMBERY. N° 1269 DU 3 AU 15 JANVIER.

Contact [Marine Nuytten Wiki](#), rédactrice en chef des supports d'informations. 04 79 96 86 90.
redaction@chambery-metropole.fr . www.chambery.fr

Actualités

Vœux du Maire, Michel Dantin, et du conseil municipal à la population et aux associations

Michel Dantin, maire de Chambéry, député européen, le Conseil municipal et les agents de la Ville de Chambéry souhaiteront une bonne et heureuse année 2017 aux Chambériens ce mercredi 11 janvier à 18 h 30 au Scarabée.

Pour plus de proximité le Maire élargit les vœux à la population et aux associations pour un événement convivial avec des animations. Cet événement sera également l'occasion de remettre les prix des talents de la ville.

Après les fêtes de Noël, déposez votre sapin en déchetterie

Les fêtes de Noël terminées, les Chambériens sont invités à emmener leur sapin dans l'une des trois déchetteries de Chambéry métropole (Chambéry Bissy pour la ville). Il est en effet interdit de le déposer dans la rue ou dans les poubelles.

Une fois récupéré en déchetterie, il est transformé en compost.

En parallèle, afin de faciliter la récupération des sapins, la direction des déchets de Chambéry métropole organise pour la seconde année consécutive un ramassage en calèche à Chambéry.

Elle passera le 4 janvier dans le quartier du Biollay et le 7 janvier dans le centre-ville.

Les cartons d'emballages de grande taille et les objets encombrants doivent également être déposés en déchetterie, afin d'être recyclés.

La Ville de Chambéry sort définitivement des emprunts toxiques

Après la sortie au 1^{er} trimestre 2016 des deux emprunts « euro-Franc Suisse » contractés en 2006 et 2007 auprès de la SFIL et de Dexia par la Ville de Chambéry, la sortie définitive au 31/12/2016 du dernier emprunt dit « toxique » contracté également en 2007 et indexé sur le taux de change du dollar en yen (\$/yen), a été finalisé par la Ville et la SFIL le 2

Temps forts...

Vœux à la population et aux associations

Michel Dantin, maire de Chambéry, député européen, le Conseil municipal et les agents de la Ville de Chambéry souhaiteront une bonne et heureuse année 2017 aux Chambériens au cours d'un événement convivial mercredi 11 janvier à 18h30 au Scarabée.

3ème édition de Pharaonic : ouverture de la billetterie

La 3^{ème} édition de Pharaonic aura lieu le samedi 11 mars 2017 au Phare de Chambéry. La billetterie est ouverte.

Plus d'infos sur : www.pharaonic.fr

Les 10 ans de l'association Gregory Lemarchal

Le 9 juin 2017, un concert hommage à Gregory Lemarchal pour les 10 ans de l'association éponyme sera donné au Phare de Chambéry en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.

Plus d'infos : www.association-gregorylemarchal.org

décembre dernier.

Après une veille attentive sur les conditions de sortie de cet emprunt tout au long de l'année 2016, une « fenêtre de marché » a été saisie, permettant de sécuriser définitivement les 5 365 714 € de capital restant dû au titre de cet emprunt à un taux fixe de 0.98% sur sa durée résiduelle de 17 ans et 6 mois.

La sortie de cet emprunt ne se fait pas sans conséquence pour la ville mais au prix d'une pénalité (autrement appelée Indemnité de Remboursement Anticipé IRA) d'un montant de 2 411 000 €. Cette pénalité sera intégralement financée par un emprunt également au taux fixe de 0.98% sur 17 ans et 6 mois.

L'opération de sortie représente donc un emprunt total de 7 776 714 € au taux fixe de 0.98% sur 17 ans et 6 mois.

Naturellement, la Ville garde le bénéfice de l'aide du fonds de soutien de l'état qui lui avait été notifiée en décembre 2015 pour cet emprunt et qui s'élèvera à 331 271 €.

Par cette opération, la Ville tourne définitivement la page des emprunts dits « toxiques », améliorant significativement le niveau et la visibilité de ses charges financières, le taux moyen de sa dette, sa crédibilité et sa qualité de signature auprès des établissements financiers.

Selon l'analyse du cabinet conseil Klopfer, le bilan financier par rapport à ce que la Ville aurait payé si elle s'était systématiquement financée depuis 2004 à taux fixe de marché de l'époque s'établit à 9 millions d'euros après aide de l'Etat.

Le salon du lycéen et de l'étudiant revient à Chambéry

Le samedi 7 janvier 2017, de 10h à 18h, la 3ème édition du Salon du Lycéen et de l'Etudiant se tiendra au Parc des expositions de Chambéry.

Il offre la possibilité aux élèves de seconde et première d'entamer leur réflexion sur l'après-bac et aux étudiants bac+1/+2 d'envisager une ré-orientation ou leur poursuite d'études.

Le salon est organisé en plusieurs secteurs (alternance, universités, lycées, ingénieurs, communication, commerce, institutions, Métiers, Santé...) en en différents espaces. Dans l'espace orientation, les jeunes auront l'opportunité de rencontrer des experts du rectorat et des conseillers de l'Onisep qui leur expliqueront notamment les démarches à effectuer et les délais à respecter pour s'inscrire sur le dispositif Admission Post Bac qui ouvre le 20 janvier 2017.

Dans l'espace métiers, des professionnels feront découvrir aux visiteurs la réalité de leur métier ainsi que les compétences requises pour l'exercer. Les représentants de l'Université Savoie Mont Blanc seront

Infos pratiques...

Nouveaux horaires à la bibliothèque Georges Brassens

La bibliothèque Georges Brassens change ses horaires à compter du 3 janvier pour mieux correspondre aux attentes de ses visiteurs... et ouvre donc une nouvelle plage horaire le jeudi de 15h à 18h.

Mardi, de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Fermeture du musée des Charmettes pour travaux

Le musée des Charmettes est fermé au public à partir du 1^{er} décembre 2017 et jusqu'au printemps 2017.

Permanences de M. Caffarati

Monsieur Roger CAFFARATTI, conseiller municipal référent adjoint pour le quartier du Biollay tient des permanences tous les lundis matins de 10 h à 12 h à la mairie de quartier du Biollay. Pour le mois de janvier, les permanences se tiendront donc les lundis 9, 16, 23 et 30 janvier. Il recevra également sur rendez-vous pris auprès de la mairie de quartier (04 79 62 35 26)

Permanences de M. Papegay

présents pour faire découvrir la diversité des formations proposées par l'université, en IUT, en licences ou en masters.

En complément de leur visite, les lycéens et étudiants pourront assister aux conférences animées par un journaliste de la rédaction de l'Étudiant, réunissant des spécialistes de l'enseignement supérieur et des professionnels.

L'occasion pour les jeunes visiteurs de poser les questions qui les préoccupent et de recevoir des réponses concrètes.

Organisée par le groupe L'Étudiant, en partenariat avec la Ville de Chambéry, le rectorat de l'académie de Grenoble et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce rendez-vous s'adresse à tous les lycéens et étudiants en pleine réflexion sur leur avenir.

Plus d'infos sur : www.chambery.fr/actualites

Urban Pulse, l'application pratique pour les étudiants

Trouver l'horaire du prochain bus pour vous emmener sur le campus, le café sympa recommandé par les copains, le prochain concert ou des idées de sortie pour le soir même, mais aussi savoir où se trouvent vos amis actuellement. C'est ce que concentre l'appli Urban pulse. A Chambéry, cette application smartphone géolocalisée intégrant l'ensemble des informations et des services utiles pour connaître en temps réel tout ce qui se passe autour de vous, va être construite spécifiquement pour répondre aux besoins des étudiants.

Dans la continuité de la démarche Territoire connecté déjà initiée par la Ville, sa plateforme ouverte facilite la création de services innovants.

L'objectif : profiter au mieux des richesses de sa ville, se déplacer, découvrir, s'épanouir, se retrouver, dans une ville dynamique et durable.

Cette application sera lancée le 7 janvier prochain lors du salon de l'étudiant.

Les services culturels de la ville acceptent l'Elef

A partir du 1er janvier 2017, les Musées, la Cité des Arts, les médiathèques Jean-Jacques Rousseau et Georges Brassens accepteront l'Elef comme moyens de paiement.

Les détenteurs d'Elefs pourront ainsi régler leurs billets ou leurs adhésions dans ces quatre établissements municipaux.

Christian Papegay, Conseiller municipal délégué et référent du quartier Le Stade tient des permanences sur rendez-vous à la mairie de quartier Centre.

S'agissant des commerçants et eu égards aux contraintes professionnelles qui sont les leurs, il se propose de les rencontrer sur place.

Pour plus d'informations contacter la mairie de quartier au 04 79 60 20 40.

Permanences des élus du quartier des Hauts de Chambéry

Mustapha Hamadi, référent pour le quartier des Hauts - de-Chambéry tient ses permanences un vendredi matin sur deux, les semaines paires et sur rendez-vous.

Dominique Mornand, référente pour le quartier Chantemerle - Cassine, tient une permanence chaque vendredi après-midi sur rendez-vous après 16 h 30.

Toutefois, aucun rendu de monnaie ne pourra être fait sur les paiements en Elefs, le paiement devra donc être arrondi à l'unité inférieure et complété en euros.

Ce partenariat avec l'association « la Monnaie autrement », adoptée par le dernier conseil municipal de Chambéry vise à soutenir l'économie locale, en favorisant une démarche d'achats locaux, facteur de cohésion sociale et de développement durable.

Chambéry se pose ainsi en précurseur, car s'il existe en France de nombreuses monnaies locales, très peu de collectivités sont adhérentes à ces dispositifs.

L'Elef, en circulation depuis 2014, vise à promouvoir une économie locale citoyenne en encourageant les achats des commerces de proximité et en remettant du lien au coeur des échanges. Les entreprises locales qui s'engagent, agissent pour des pratiques économiques et responsables.

Après deux ans de circulation, l'élef rassemble plus de 1500 adhérents et quelques 135 entreprises. 10 comptoirs d'échanges euros/élef sont ouverts sur Chambéry et l'agglomération.

Pour en savoir plus : <http://www.lamonnaieautrement.org/elef>

Acheter groupé ses énergies

Regrouper les Chambériens pour réduire en moyenne entre 100€ et 200€ le coût de la facture énergétique et bénéficier d'une électricité 100% verte. Tel est l'objectif mené par la Ville de Chambéry grâce à un dispositif d'achat groupé d'énergie.

La Ville place la thématique énergétique au centre de ses priorités. L'achat groupé d'énergies de la Ville de Chambéry : une action à destination des ménages, dont les objectifs sont de permettre aux Chambériens de réaliser des économies sur leurs factures d'électricité et de gaz, ainsi que de les sensibiliser sur le thème de l'efficacité énergétique. « Nous souhaitons offrir un service accessible à tous afin de permettre aux Chambériens de bénéficier d'une énergie moins chère et d'une électricité 100% verte. Aussi, au cours de l'action, nous communiquerons des conseils sur des gestes du quotidien qui peuvent permettre à chacun de réduire sa consommation énergétique », explique Aloïs Chassot, adjoint au maire notamment en charge du développement durable.

La Ville lance un appel à candidature d'un prestataire spécialisé dans l'organisation d'achats groupés d'énergies. Des séances d'informations publiques seront organisées.

Concrètement, les habitants de Chambéry seront invités à s'inscrire gratuitement à l'achat groupé, par Internet ou par téléphone à l'aide de leur dernière facture d'électricité et/ou de gaz. Une fois l'offre négociée, chaque Chambérien inscrit recevra un calcul personnalisé des économies qu'il pourra réaliser.

Les chambériens peuvent dès à présent se pré-inscrire sur le site : www.chambery.fr

La Ville sensibilise les Chambériens pour lutter contre la pollution

Suite à l'arrêté municipal pris par Michel Dantin pour réduire la vitesse maximale de 20km/h sur les voies communales limitées à 90, 70 et 50 km/h durant le pic de pollution, la Ville de Chambéry poursuit sa communication promouvant les bons comportements à adopter en amont et pendant d'éventuels nouveaux pics.

Une campagne de sensibilisation est menée sur les supports de communication de la Ville et sur les axes de circulation. Elle distille aux Chambériens des astuces pour lutter contre la pollution en ville en matière d'habitat, de conduite, d'entretien des véhicules. Cette campagne sera renouvelée durant les périodes à risques.

Une année au Musée !

Afin d'ouvrir l'accès aux musées au plus grand nombre, la mission culture du centre hospitalier Métropole Savoie s'est associée aux musées de la ville de Chambéry pour proposer un projet innovant en région Auvergne Rhône-Alpes : la mise en place d'un passeport culturel.

Toutes les familles dont l'enfant est né à la maternité de Chambéry peuvent bénéficier de ce passeport culturel. Il est offert et permet à tous les membres de la famille de profiter des nombreuses expositions et événements des musées de la ville (Musée des beaux-Arts, maison de Jean-Jacques Rousseau), durant la première année qui suit la naissance de l'enfant.

A chaque visite au musée des Beaux-Arts de Chambéry ou aux Charmettes, le détenteur du Passeport se rendra à l'accueil et présentera ce passeport et pourra accéder aux expositions ainsi que toute la programmation culturelle.

L'agenda en ligne

Retrouvez tout l'agenda du territoire de Chambéry sur le site de l'office de tourisme

<http://www.chambery-tourisme.com/fr/evenements/agenda/>

L'agenda des équipements culturels

Retrouvez tout l'agenda et la programmation des équipements culturels de la Ville sur leurs sites dédiés

www.chambery.fr/galerie.eureka

www.chambery.fr/musees

www.chambery.fr/citedesarts

www.chambery.fr/bibliotheques

www.chambery.fr/scarabee

Visites guidées

Laissez-vous conter Chambéry
Visite Ville d'art et d'histoire

Laissez-vous conter CHAMBÉRY, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la
Culture et de la Communication.

Retrouvez toutes les visites guidées :

<http://www.chambery-tourisme.com/fr/decouverte-du-territoire/visites-guidees/>

Hôtel de Cordon, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du
Patrimoine

71 rue St réal – 04 79 70 15 94- artethistoire@chambery-tourisme.com

Chambéry Tourisme&Congrès- 5 bis place du palais de justice- 04 79 33
42 47

Achetez vos visites guidées en ligne

Il est désormais possible d'acheter directement en ligne ses places pour
les visites guidées de Chambéry sur le site de l'office de tourisme à
travers sa place de marché.

Réservez et achetez en ligne :

<http://www.chambery-tourisme.com/fr/decouverte-du-territoire/visites-guidees/>